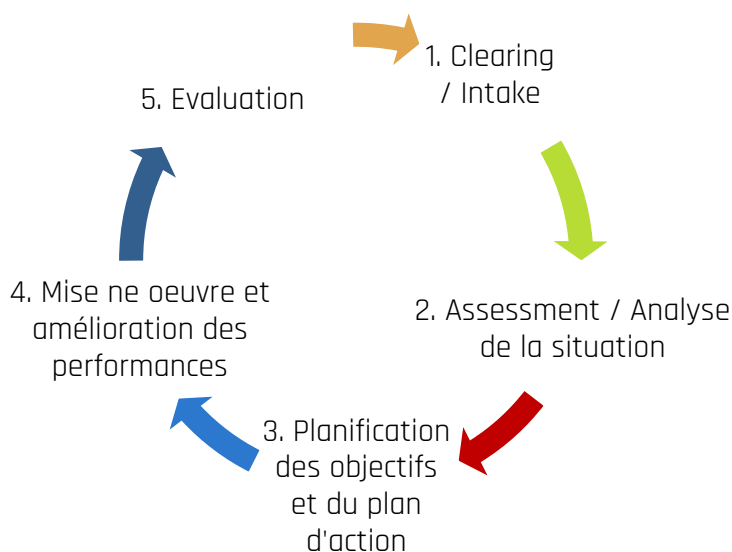


## Réintégration professionnelle

### L'expérience de AEH dans le domaine de la réintégration professionnelle des enseignants - Objectifs atteints grâce à une connaissance approfondie du système scolaire

En principe, la réintégration professionnelle avec les enseignants repose également sur le concept d'action défini par le réseau Case Management ( [www.netzwerk-cm.ch](http://www.netzwerk-cm.ch) ). En appliquant le concept de Case Management, ce processus est structuré, rendu transparent et compréhensible pour toutes les personnes concernées.

Les étapes d'action individuelles peuvent être décrites comme suit:



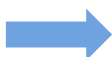
La réintégration professionnelle avec des enseignants malades est également basée sur le concept d'action susmentionné. Toutefois, les particularités du domaine scolaire doivent être prises en considération lors de la planification des objectifs et des actions, puis vérifiées constamment lors de la mise en œuvre et du contrôle des performances et ensuite adaptées au fonctionnement de l'école ou à l'organisation de l'école.

Les exigences imposées aux enseignantes ont considérablement évolué au cours des dernières années et exigent une capacité de charge élevée. Un enseignant ayant des responsabilités de classe, outre l'activité purement pédagogique, dirige, conduit de nombreux entretiens avec les parents (souvent 22 élèves ou plus par classe), est très actif dans les échanges réguliers avec les éducateurs intervenants dans sa classe, participe aux réunions internes de l'école, participe à des formations ainsi qu'à des projets internes. En échange avec le personnel enseignant, il participe à des événements de formation continue et participe également à des projets internes à l'école. La préparation et le suivi des cours ainsi que les corrections d'examens font également partie de ses charges.

L'enseignement est un métier attrayant, exigeant, qui inclut l'accompagnement des enfants et des adolescents dans leur apprentissage et leur parcours de vie, en tenant compte de l'évolution de notre société. Les enseignants effectuent cette activité avec conviction et passion, avec un degré élevé d'engagement intérieur et en mobilisant toute leurs forces.

Dans le contexte général des exigences de l'enseignement, associées aux aspirations personnelles et aux performances, il peut arriver que la somme des facteurs mentionnés conduise à une maladie de l'enseignant.

Que faut-il prendre en compte dans la réintégration professionnelle des enseignants ?



Clearing / Intake

La direction de l'école, conjointement avec l'enseignant malade, précise si elle accepte un soutien / un accompagnement dans le cadre d'un case management. Avec cet accord, le case manager de AEH peut contacter l'enseignant malade et organiser le premier entretien.



Assessment/  
Analyse de la situation

Les bases d'une réintégration professionnelle réussie avec les enseignants sont posées lors de la phase d'évaluation. Les informations suivantes doivent être collectées pour déterminer l'objectif :

- Taux d'emploi ?
- Quelles tâches supplémentaires l'enseignant accomplit-il ?
- A-t-il eu d'autres difficultés pour enseigner ? Si oui, lesquelles ?
- Quelles sont les caractéristiques spécifiques à l'école ?
- Quels écueils faut-il prendre en compte lors de la reprise de l'enseignement ?
- Comment est organisée le remplacement (interne / externe) ?
- Combien de temps est-il possible de faire appel au remplacement ?
- Quelle est la flexibilité du remplaçant ?
- Quelles personnes (pédagogues, etc.) doivent être impliquées dans le processus d'intégration ?
- La réintégration peut-elle avoir lieu dans la classe de l'école actuelle ?
- La réintégration peut-elle avoir lieu dans la précédente école ou devrait-elle commencer dans une autre école ?
- Quelles variantes peuvent être utilisées au début d'une réinsertion professionnelle ?
- Que faut-il considérer du point de vue de l'organisation scolaire en insertion professionnelle ?



#### Planification des objectifs et du plan

Les possibilités d'accepter une réintégration professionnelle sont discutées avec l'enseignant malade et le médecin traitant, d'un point de vue médical. L'expérience démontre que pour les maladies avec un diagnostic psychologique, dans la plupart des cas le facteur de succès consiste à entamer un essai de travail sans pression sur les performances, pour ensuite augmenter progressivement la capacité de travail. La planification des objectifs définis doit être discutée avec la direction de l'école, afin de mettre en évidence lequel des sujets spécifiques à l'école, recueillis au cours de la phase d'évaluation, doit être pris en compte dans la planification des objectifs et des actions. Le début de la réinsertion professionnelle a généralement lieu après les vacances scolaires. La direction de l'école informe par écrit les parents des élèves. La direction de l'école vérifie également dans quelles classes le retour de l'enseignant sera le plus adapté (dans les classes de maturité, par exemple, un changement d'enseignant n'est pas indiqué). Il est également nécessaire de vérifier la durée appropriée de l'enseignement dans une classe et si cela peut être combiné avec la maladie de l'enseignant. Les questions concernant les besoins généraux en information du personnel enseignant sont clarifiées, de même que l'identité des personnes responsables des demandes électroniques des parents. La planification des objectifs et des actions désormais créée constitue la base de la mise en œuvre de la réintégration professionnelle.



#### Mise en œuvre et amélioration des performances

En termes de mise en œuvre et de gestion des performances, les problèmes d'organisation scolaire susmentionnés sont discutés à l'avance et adaptés aux situations en évolution. Pendant tout le processus, il est important que l'enseignant se concentre exclusivement sur l'enseignement, afin que la réintégration professionnelle fonctionne correctement. Des tâches supplémentaires telles que les réunions internes, les conventions d'école, etc. ne sont pas effectuées par l'enseignant pendant cette période. Du point de vue d'un médecin spécialiste, cette approche est toujours prise en considération. Pour les enseignants ayant un enseignement en classe, il est donc nécessaire de clarifier avec la direction de l'école, qui effectuera les entretiens nécessaires avec les parents. Les tâches supplémentaires ne sont ajoutées qu'à la fin, lorsque l'enseignant est capable de s'acquitter pleinement de sa tâche.

Tout au long du processus de réintégration, des échanges réguliers ont lieu avec la direction de l'école. L'évaluation par un spécialiste est également indispensable pendant tout le processus. Le case manager, en collaboration avec l'enseignant, a suivi le processus d'inscription auprès de l'assurance invalidité responsable et, conjointement avec l'assurance invalidité, a vérifié les mesures de soutien utiles et appropriées pour l'enseignant.



### Evaluation

Au cours de l'évaluation, l'enseignant, la direction de l'école et les case manager travaillent ensemble pour faire le point sur le processus de réintégration et également pour vérifier s'il existe des obstacles pour une capacité de travail stable. Par exemple, il peut être utile qu'un enseignant ne travaille pas encore sur un nouveau projet interne à l'école. La mise en place et la conclusion d'un case management seront ainsi assurés.